



# VB *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 102 > Mars/Avril/2023

## Budget 2023

### Avancer avec raison et prudence

9  
11

GRAND  
FORMAT



6

ACTU



**Relais Petite Enfance**

La semaine de la Petite Enfance

13

V•B et VOUS



**Commerces**

L'Esperluette  
Envie de créer du lien social

18

CULTURE



**Musée Maison Bergès**

Ateliers pour  
les vacances d'hiver



# V.B. *infos* MAGAZINE

Actualités municipales de la commune de Villard-Bonnot

N° 102 > Mars/Avril/2023

## EN IMAGES 2



**Déplacements doux** : tous à vélo...  
**Aménagements verts** : parc Maison Bergès  
**Printemps des arts** : jury

## ÉDITO DU MAIRE 3



## ACTUALITÉS 4-8



**PLU** : une nouvelle modification en 2023  
**Travaux** : route de Lancey  
**Emploi** : jobs d'été en Mairie  
**Recensement** : 16 ans cette année ?  
**Le chiffre** : changer de nom de famille...  
**Parents** : Relais Petite Enfance  
**7<sup>ème</sup> BCA** : à la rencontre des lycéens  
**Nuisibles** : mousitique tigre et ambrosie  
**Commerces** : La Maison des Délices  
**Santé** : pharmacies de garde  
**Interco** :  
Déchets : erreurs de tri  
Eau : mensualiser ses factures

## GRAND FORMAT 9-11



**Budget 2023**  
Avancer avec raison et prudence

## V•B & VOUS 12-15



**Environnement** : le SYMBHI  
**Commerce** : L'Esperluette  
**Société** : le cyber harcèlement  
**Jeunesse** : les boîts à livres "made in CMJ"

## CULTURE & LOISIRS 16-20



**CSC Brignoud** : nuit de lecture...  
**L'écho des associations**  
**Maison Bergès** : quoi de neuf ?  
**Carnaval** : défiler pour une bonne cause  
**À vos agendas**  
Maison Bergès/Espace Aragon/Commune

## LIBRE EXPRESSION 21



## INFOS PRATIQUES 22



## Déplacement doux

31  
janvier

### Tous à vélo... électrique !

Mardi 31 janvier, sur le parking du lycée, Mvélo + et Villard-Bonnot ont tenu un atelier pour faire découvrir le vélo électrique à une dizaine d'habitants qui s'était inscrit pour l'occasion. ●



## Aménagements verts

2  
mars

### Une remise en beauté du parc de la Maison Bergès... à l'étude

Des étudiants de l'Université Grenoble Alpes/CFPPA de Saint-Ismier mènent actuellement une enquête concernant les futurs aménagements du parc de la Maison Bergès - Département de l'Isère, dans le cadre de leur Licence professionnelle. Le 2 mars, Mathys, Maéva et Anna sont venus présenter leur démarche aux élus locaux. ●



## Printemps des arts

3  
mars

### D'une rive à l'autre... les œuvres dévoilées

Le 3 mars dernier, les artistes issus de la promotion 2023 du Printemps des arts de Villard-Bonnot ont présenté leurs œuvres au jury.

L'exposition est à découvrir du 30 avril au 7 mai prochains à l'Espace Aragon. ●



3 700 exemplaires - ISBN 978-2-916813-13-4  
Dépôt légal Avril 2023



Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Le magazine V•B infos est édité par le service communication de la Mairie de Villard-Bonnot (Isère)  
20, boulevard Jules-Ferry - 38190 Villard-Bonnot - 04 76 45 79 45

Directeur de la publication : Patrick Beau - Rédaction : Patrick Beau, Service communication

Comité de relecture : Service communication, N. Boirin, R. Coquet, D. Modesto, C. Monteil, L. Rolland, C. Tintillier

Photos : © Service communication / D. Greffe / M. Mancip / S. Philippe  
Musée Maison Bergès, Département de l'Isère /images-et-reves.fr / Shutterstock / Freepik.com

Maquette et direction artistique : Eric Chartier-Coton

Réalisation : CHAPÔ.COM - Fontaine • Impression : COQUAND - Fontaine

Régie publicitaire : Eric Chartier 04 76 99 26 01 - regie.vb@groupe-c.com





**Chères Villardiennes, Chers Villardiens,**

*Je souhaite tout d'abord vous donner des nouvelles du pont de Brignoud et des travaux sur l'avenue Robert-Huant.*

Comme vous le savez, un nouveau pont est programmé pour 2026. Il sera construit au nord de celui qui existe, en cohérence avec les autres projets d'aménagement du secteur comme la suppression du passage à niveau. Le pont actuel ne sera finalement pas détruit mais conservé en usage exclusif aux cycles et modes doux.

L'avenue Robert-Huant, quant à elle, a vu débiter les travaux de rénovation des canalisations et d'enfouissements électriques ainsi que les constructions des ouvrages d'art pour le franchissement du passage à niveau. La centrale de production électrique photovoltaïque installée sur l'ancien site « Rétia » est opérationnelle.

Tous ces travaux d'intérêt général, commencés ou à venir, occasionnent une gêne importante aux usagers et aux riverains. Mais je sais compter sur la compréhension de tous concernant ces aménagements qui apporteront de manière durable une meilleure image de l'entrée de ville et une sécurisation de tous types de déplacements.

*Ensuite, je tenais à évoquer notre budget pour l'année 2023 dont vous découvrirez les détails dans ce nouveau numéro.*

Ce budget prévoit de ne pas augmenter les taux d'imposition malgré une inflation importante. Nous avons également souhaité maintenir les investissements nécessaires pour notre Commune tout en veillant à conserver une gestion saine de nos finances.

Nous continuons ainsi, malgré les crises sanitaires, économiques, écologiques et sociales, à poursuivre nos actions dans le cadre des objectifs que nous avons fixé à savoir : une ville sociale et solidaire, une ville active et animée, une ville durable et adaptée à l'environnement, une ville qui repense les déplacements et qui favorise les modes doux.

2023 verra ainsi se poursuivre les nombreuses actions solidaires pour soutenir nos seniors, accompagner nos jeunes et aider les plus précaires.

Sur le plan de l'éducation, le principal investissement porte sur le financement du restaurant scolaire à côté de l'école Victor-Hugo et qui sera opérationnel pour la rentrée prochaine.

Pour ce qui concerne les réhabilitations thermiques et améliorations acoustiques, les travaux du gymnase Jean-Jaurès viennent d'être enfin achevés. Les activités sportives, tant du côté scolaire que pour nos associations, peuvent donc reprendre dans un lieu entièrement réhabilité et agrandi.

L'important chantier de l'avenue Robert-Huant et l'évolution des coûts nous appellent aussi à la prudence. Cela nous a conduits à décaler dans le temps certaines opérations que nous avions prévues cette année.

*Enfin, je vous informe que la Commune a lancé la révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).*

L'équipe municipale souhaite ainsi mieux définir avec ses habitants les objectifs d'aménagement et de développement de la Commune sur de nombreux aspects : logements, déplacements, transition énergétique, paysage, commerces, équipements, agriculture, etc. J'ai souhaité que cette révision s'inscrive dans une longue et large démarche de concertation.

Je compte donc sur votre participation citoyenne pour enrichir cette démarche. ●

**Maintenir les investissements**  
tout en conservant une saine gestion  
de nos finances

*Fidèlement,*  


**Patrick Beau**  
Maire de Villard-Bonnot

**ACTUALITÉS 4-8**

- Urbanisme** : Plan Local d'Urbanisme
- Travaux** : Saint-Ismier, route de Lancey
- Emploi d'été** : postulez à Villard-Bonnot
- Recensement** : vous avez 16 ans en 2023 ?
- Le chiffre** : 11 changements de nom de famille
- Parents** : le Relais Petite Enfance
- 7<sup>ème</sup> BCA** : à la rencontre des lycéens
- Nuisibles** : le moustique tigre et l'ambrosie
- Commerces** : bienvenue
- Santé** : pharmacies de garde
- Inter'Co**  
Déchets, erreur de tri/Eau, mensualisation

**GRAND FORMAT 9-11**

**Budget 2023**  
Avancer avec raison et prudence

**V·B et VOUS 12-15**

- Environnement** : le SYMBHI
- Commerce** : "L'Esperluette"
- Société** : cyber-harcèlement
- CMJ** : les boîtes à livres

**CULTURE & LOISIRS 16-20**

- CSC** - La nuit de la lecture
- L'écho des associations**
- Maison Bergès**
- Carnaval** - Pour une bonne cause...
- À vos agendas**  
Maison Bergès - Espace Aragon - Municipalité

**LIBRE EXPRESSION 21**

**EN PRATIQUE 22**



## [ Urbanisme ]

## Une nouvelle modification en 2023 ?

Le 28 février 2023, les élus ont voté à l'unanimité, la prescription de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

# Plan Local d'Urbanisme

### Concrètement, ça veut dire quoi ?

Le PLU est un document stratégique et réglementaire qui indique plusieurs choses :

- il cadre les grandes orientations d'aménagement et de développement de la commune ;
- il précise dans le détail les évolutions induites par les dispositions réglementaires applicables et aux enjeux environnementaux ;
- il en découle des documents écrits et graphiques décrivant les règles d'urbanisme et d'utilisation des sols.

L'équipe municipale a souhaité également tirer les enseignements de l'application du PLU actuel et redéfinir les objectifs avec de nouvelles ambitions :

- améliorer la qualité de vie en valorisant l'environnement et le paysage ;
- mieux maîtriser le développement de la ville en cohérence avec ses équipements ;
- définir les nouveaux équilibres de la ville, notamment autour des pôles gares et Papeterie Lancey ;
- adapter les déplacements à l'évolution du territoire et favoriser les déplacements doux ;
- faciliter et accompagner la transition énergétique.

S'inscrivant dans la durée pour son élaboration (environ 30 mois), le PLU prévoit des temps de concertation associant les habitants, les acteurs économiques (commerçants, entreprises, artisans, agriculteurs, etc.) et toutes les autres personnes concernées.

### Comment participer en tant qu'habitant ?

**Première chose, vous informer !** Une exposition montrant les différentes phases du PLU sera installée à l'accueil de la Mairie. Elle sera évolutive selon l'avancement du projet.

Un registre de concertation est mis à votre disposition : vous pouvez venir dès à présent inscrire vos remarques, suggestions et souhaits. A minima, **trois réunions publiques seront organisées durant les différentes étapes**. Ces temps seront aussi l'**occasion d'échanger avec vous**. Des présentations et des ateliers thématiques viendront compléter le dispositif. Rendez-vous régulièrement sur le site internet de la commune pour y suivre les avancées des étapes. Des articles dans ce journal municipal seront également publiés spécifiquement pour vous informer. ●

[www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr)

Rubriques [A votre service] › [Urbanisme]



## [ Travaux ]

## Route de Lancey, en direction de Saint-Ismier Pourquoi un feu en alternat ?



### « Les travaux n'en finissent plus... »

C'est le sentiment de bien des automobilistes en ce début d'année. En effet, une fois passé le pont de la Bâtie, en direction de l'autoroute, sur la commune de Saint-Ismier, la circulation est ralentie par un feu en alternat. La Communauté de communes Le Grésivaudan a ouvert un chantier afin de renforcer une canalisation d'eau potable. Malheureusement, il faudra compter 4 mois pour ces travaux. ●

Vous cherchez un emploi cet été?



## [ Emploi ] Postulez à Villard-Bonnot !

Envie de faire vos premiers pas dans l'environnement professionnel, gagner un peu d'argent en vue d'un voyage ou de passer le permis ? Alors le moment est venu de rédiger votre CV et votre lettre de motivation !

Comme chaque été, la Mairie propose plusieurs postes aux jeunes Villardiens du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Ces jobs d'été sont répartis entre les filières administrative, technique et périscolaire.

**Comment ? Envoyez votre CV et votre lettre de motivation par courriel à Monsieur le Maire avant le 30 avril.**

N'oubliez pas de préciser vos disponibilités ainsi que les secteurs où vous aimeriez travailler.

**Seules conditions :** avoir 16 ou 17 ans (révolus), résider sur la Commune et n'avoir jamais travaillé pour la Collectivité. ●

© [recrutement@villard-bonnot.fr](mailto:recrutement@villard-bonnot.fr)

## [ Recensement ]

# Si vous avez 16 ans cette année, lisez ceci !

Vous avez 16 ans cette année et vous êtes de nationalité française ? Il est important de vous faire recenser ! Pour cela, prenez contact auprès du service d'État Civil. Pensez à vous munir de votre livret de famille et de votre carte d'identité française. **À noter : le recensement est obligatoire.**

### À quoi ça sert ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent, peuvent être pensés et réalisés.

En effet, de ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, elle sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.).

### Et pour moi ?

Le recensement citoyen est obligatoire. À l'issue de la procédure, vous obtenez une attestation qui sera indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France. Ensuite, vous réaliserez votre

journée défense et citoyenneté (JDC), également indispensable pour vous inscrire à partir de 18 ans à un examen, à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Enfin, vous serez inscrit automatiquement sur les listes électorales dès votre 18<sup>e</sup> anniversaire et pourrez alors voter. ●



## Le CHIFFRE



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, il est possible de changer de nom de famille.

La Loi du 2 mars 2022, relative au choix du nom issu de la filiation, facilite la procédure.

À Villard-Bonnot, le service des Affaires générales a enregistré 11 demandes entre le 1<sup>er</sup> juillet 2022 et le 28 février 2023.



- 🕒 lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
vendredi jusqu'à 16 h 30  
samedi de 9 h à 12 h
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ [etat-civil@villard-bonnot.fr](mailto:etat-civil@villard-bonnot.fr)



[ Parents ]



## Le relais Petite Enfance a organisé la semaine de la petite enfance !

Au Relais Petite Enfance, on ne manque pas d'idées pour faire bouger les choses. Pour la première fois, l'équipe a organisé un événement dédié au secteur de la Petite Enfance sur toute une semaine. Il fait écho à la Semaine Nationale de la Petite Enfance .

Cette opération a pour ambition de favoriser l'éveil artistique et culturel des enfants à partir de 3 mois, éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés aux 1 000 premiers jours et les encourager dans leur rôle, et, enfin, valoriser le travail des professionnels de la Petite Enfance.

Ainsi du 22 au 25 mars, des animations et des temps d'échanges ont permis de réunir professionnels, parents et enfants pour profiter de ce temps exceptionnel et convivial, organisé autour du thème « **POP ! Explorer l'extraordinaire dans le quotidien** ».

Le programme était varié: petit-déjeuner de bienvenue, découverte des lieux, parcours de motricité géant, ateliers parents-enfants, mais également des temps d'histoires, un passage par la Ludothèque avec un Kamishibai (théâtre de papier, technique de contage venue du Japon) et

bien évidemment un bon goûter pour clôturer une semaine animée ! Une jolie réussite qui donne envie de voir ce que réservera l'édition de 2024 ! ●



## La Compagnie d'Appui à la rencontre des Lycéens

[ 7<sup>ème</sup> BCA ]

Le parrainage entre Villard-Bonnot et la Compagnie d'Appui du 7<sup>ème</sup> Bataillon de Chasseurs Alpin est établi depuis 2013. Au fil du temps, les actions menées sont régulières et prennent des formes différentes.

La dernière date du 16 janvier, où les Chasseurs ont tenu un stand à l'occasion du Forum des Métiers, organisé par le lycée Marie-Reynoard. Une matinée pour trouver sa voie, recueillir des informations, aller à la rencontre des professionnels.

C'est avec enthousiasme que quelques militaires de la CA se sont prêtés à l'exercice. Âgés de quelques années de plus que les lycéens présents, ils ont pu présenter leur métier et la multitude de carrières possibles. Pour mémoire, l'armée de terre est l'un des secteurs qui recrute (et forme) le plus : 16 000 postes ouverts en 2023. Une participation appréciée, comme l'explique le Capitaine Raphaël : « *Cela fut très productif et attrayant pour les lycéens qui cherchent à s'orienter Post-bac* ». ●





## [ Nuisibles ]



## Moustiques tigres : privez-les d'eau !

L'été arrive et avec lui... le moustique tigre ! Aussi, pensez à avoir les bons réflexes dès ce printemps. Si la Commune fait appel depuis 3 ans à l'Entente Interdépartementale de Démoustication afin de lutter contre ce nuisible, l'implication de tous reste nécessaire pour que l'invasion recule. En effet, le moustique se développe dans l'eau, peu importe la quantité. Veillez à ne pas conserver d'eaux stagnantes chez vous ! Matériels de jardin, jouets : videz-les, retournez-les ou rangez-les ! Déchets : certains peuvent retenir de l'eau, pensez à les sécher. Coupelles sous les pots de fleurs, seaux, arrosoirs... : videz-les au moins 1 fois par semaine. Gouttières, rigoles, regards d'évacuation : curez-les pour faciliter l'écoulement des eaux. Réserves d'eau : couvrez-les de manière hermétique. Piscines et bassins : évacuez l'eau pouvant être retenue sur les bâches. ●

Contact EID > [www.eid-rhonealpes.com](http://www.eid-rhonealpes.com)



## L'ambrosie sévit toujours, restez prudent

Cette plante, lorsqu'elle est en période de floraison (août-septembre), libère son pollen et peut provoquer de graves allergies : rhinite, conjonctivite, trachéite, urticaire, eczéma... Aussi faut-il rester prudent et avoir les bons gestes.

**Les techniques curatives :** l'arrachage complet de la plante (attention : le port de gants et de masque est fortement recommandé) ; le fauchage, le broyage et la tonte avant la floraison.

**Les techniques préventives :** l'installation de membranes textiles autour des plantations ; le paillis qui protège le sol et bloque la végétation ; la végétalisation concurrençant l'ambrosie qui de fait, ne se développe pas.

Rappel : Au printemps, les agents communaux réalisent une tournée pour repérer la présence d'ambrosie. Tous les plants pouvant se trouver dans les espaces publics sont alors supprimés et les propriétaires des parcelles envahies sont alertés. Si vous avez un doute sur la présence de cette plante chez vous, n'hésitez pas à contacter l'équipe Espaces verts. ●

services.techniques@villard-bonnot.fr



## Commerces

### Bienvenue à La Maison des Délices

A Lancey, La Maison des Délices a repris du service depuis le 16 janvier dernier ! Désormais, Aurélie, la nouvelle propriétaire, vous accueille du lundi au vendredi. Le petit commerce propose des sandwiches, des paninis, des tartes salées, des desserts et même des plats du jour. Tous ces mets sont faits maison, par la jeune femme. Vous l'aurez compris, l'ancienne boulangerie a légèrement évolué. À noter que La Maison des Délices est également dépôt de pains et de viennoiseries.

La Maison des Délices" Chez Aurélie  
Snack/Sandwicherie

2, avenue des Papeteries

04 56 85 88 26

du lundi au vendredi de 7h à 14h

## [ Utile ]

## Connaitre les pharmacies de garde

En soirée, le week-end ou lors de jour férié, les situations où il est important de connaître quelle est la pharmacie de garde près de chez soi, ne manquent pas. Comment faire pour avoir une info sûre rapidement ?

☎ 0825 74 20 30 (0,15 €/minute)

🌐 [www.servigardes.fr/38190](http://www.servigardes.fr/38190)

📱 Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien]



**Servigardes.fr**

A FLASHER

pour localisation automatique  
(38190 Villard-Bonnot)





## Déchets Erreur de tri : avaloir réduit

Les erreurs de tri sont encore trop fréquentes et quand les déchets qui ne devraient pas s'y trouver sont jetés dans les bacs emballages, ces derniers ne peuvent plus être valorisés. Cela met à mal les efforts de tri de chacun et impacte inévitablement l'environnement.

Afin d'améliorer la qualité du tri sur le territoire, les colonnes Emballages des points de collecte des déchets vont être équipées d'avaloirs réduits, empêchant autant que possible le dépôt de gros objets ou de sacs d'ordures ménagères. Le déploiement de ce dispositif est en cours depuis fin 2021 sur le Plateau-

des-Petites-Roches, puis en 2022 sur Sainte-Marie-d'Alloix, La Flachère et Le Touvet. Cet hiver, c'est au tour des communes du Balcon de Belledonne. Pour éviter les erreurs de tri, restez attentif! ●

### Consignes de tri

[www.le-gresivaudan.fr/consignesdetri](http://www.le-gresivaudan.fr/consignesdetri)



## Mensualiser ses factures d'eau? C'est désormais possible!

Depuis septembre 2022, vous pouvez effectuer les démarches auprès du service des eaux du Grésivaudan afin que vos factures soient mensualisées.

### Comment souscrire au service?

Rendez-vous sur le site internet du Grésivaudan, téléchargez le contrat de mensualisation et le mandat de prélèvement SEPA auquel vous joindrez une copie de la pièce d'identité du/des titulaire/s du contrat et d'un Relevé d'Identité Bancaire. Le tout est à envoyer par voie postale ou par courriel (précisez dans l'objet du mail « mensualisation »). Votre demande sera traitée par les services après réception de votre facture solde. Important : tout dossier incomplet sera rejeté. ●



→ Communauté de communes Le Grésivaudan

Service des Eaux - Mensualisation

390, rue Henri-Fabre - 38926 Crolles Cedex 2

✉ [servicedeseaux@le-gresivaudan.fr](mailto:servicedeseaux@le-gresivaudan.fr)

🌐 [www.le-gresivaudan.fr/mensualisation](http://www.le-gresivaudan.fr/mensualisation)



Le vote du budget communal est un acte démocratique. Il doit permettre la réalisation des projets portés par la Municipalité, mais doit impérativement tenir compte du contexte et de la réalité économiques. Le 28 février dernier s'est donc tenu le débat d'orientation budgétaire, en Conseil Municipal. Cette étape a permis aux élus d'exprimer leur avis sur les grands axes annuels. Définitivement voté lors de la séance du 28 mars 2023, le budget vous est présenté dans ce Grand Format.

On retiendra donc les 4 grandes orientations de la Municipalité :

**Maintenir les taux d'imposition** à leur niveau actuel.

**Préserver les marges de manœuvre existantes**

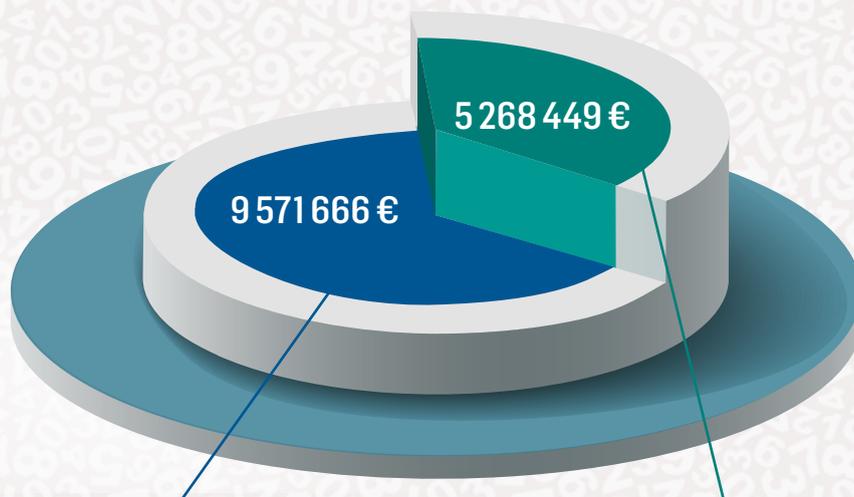
par une maîtrise des charges de fonctionnement sans pour autant réduire la qualité des services et un maintien d'un niveau suffisant de recettes.

**Investir à un niveau important mais de manière réaliste et raisonnable** au regard des capacités de la collectivité et du contexte économique difficile.

**Maîtriser l'endettement** avec un recours à l'emprunt modéré.

# Budget 2023

*Avancer avec raison et prudence*



## Fonctionnement

## Investissement

### Dépenses

Charges à caractère général .....	2 016 477 €	Op. d'ordre de transfert entre sections .....	81 390 €
Charges de personnel .....	3 923 200 €	Opérations patrimoniales .....	0 €
Atténuations de produits .....	270 000 €	Dotations, fonds divers, réserves .....	0 €
Dépenses imprévues .....	10 076 €	Emprunts et dette assimilées .....	765 000 €
Opérations d'ordre entre sections .....	509 710 €	Immobilisations incorporelles .....	196 100 €
Virement à la section d'investissement .....	1 000 717 €	Immobilisations corporelles .....	900 021 €
Autres charges gestion courante .....	1 654 218 €	Immobilisations en cours .....	3 188 438 €
Frais financiers .....	150 268 €	Comptabilité distincte rattachée .....	137 500 €
Charges exceptionnelles .....	12 000 €		
Dotations aux amortissements .....	25 000 €		

### Recettes

Excédent reporté .....	673 364 €	Excédent reporté .....	40 098 €
Atténuation de charges .....	90 000 €	Virement de la section de fonctionnement .....	1 000 717 €
Opérations d'ordre entre sections .....	81 390 €	Produits des cessions .....	0 €
Produits des services .....	500 500 €	Op. d'ordre de transfert entre sections .....	509 710 €
Impôts et taxes .....	6 573 412 €	Opérations patrimoniales .....	0 €
Dotations et participations .....	559 000 €	Dotations, fonds divers, réserves .....	2 070 000 €
Autres produits de gestions courantes .....	844 000 €	Subventions d'investissement reçues .....	769 000 €
Produits financiers .....	250 000 €	Emprunts et dettes assimilées .....	741 424 €
Produits exceptionnels .....	0 €	Remboursements des avances .....	0 €
		Comptabilité distincte rattachée .....	137 500 €



**Pas d'augmentation  
d'impôts en 2023**



**Les centrales hydroélectriques  
génèrent des recettes pour la Commune !**

Dividendes perçus grâce à la  
Société Hydroélectrique Fredet-Bergès  
**245 000 € en 2022**

Prévisions 2023 : 250 000 €.

Prévisions de recettes générés par la Centrale Vors 1  
(propriété de la Commune, la centrale a son propre budget)  
Prévisions 2023 **58 000 €**

## Budget 2023

### Le budget de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement, prévue pour l'année 2023 : 9 571 666 €

Comme chaque année, le Grand Format propose une sélection de thématiques, issues du budget communal de fonctionnement. Une façon de mettre en lumière les moyens mis à disposition qui contribuent à faire de Villard-Bonnot une ville dynamique.

#### L'événementiel à Villard-Bonnot Pour une ville active & animée

La Commune propose plusieurs manifestations : le Carnaval, le Printemps des arts, la semaine musicale, le bal accompagné des feux d'artifice, le forum des associations, les foires de Printemps et d'Automne, le marché de Noël... elles vont et viennent au gré des saisons !

Pour permettre la tenue de ces événements, un budget spécifique est alloué. Pour 2023, il s'élève à 46 000 € et couvre les achats divers de matériel, les taxes comme la SACEM ou encore la sous-traitance de missions ou de services à des prestataires : restauration, animations, création de décors... À noter que les événements organisés sous l'égide du CCAS (repas des seniors, Forum des préventions, colis de Noël...), n'entrent pas dans cette enveloppe. En effet, rappelons que le CCAS possède son propre budget, indépendamment de celui de la collectivité.

#### La vie associative : investir pour la culture, le sport et les loisirs.

Villard-Bonnot octroie tous les ans des subventions aux associations locales. Pour 2023, l'enveloppe contient un montant de 125 000 €.

D'autre part, la ville adhère au Syndicat Intercommunal pour la Coordination de l'Animation et l'Éducation Musicale (SICAEM). Par l'intermédiaire de ce syndicat, Villard-Bonnot, avec les communes de Frogès et de Le Versoud, contribue au financement du Centre Musical Accords, au prorata du nombre d'élèves villardiens. La participation 2023 de la Commune au SICAEM est de 120 000 €.

Dans le même esprit, il existe un deuxième syndicat auquel Villard-Bonnot prend part. Il s'agit du Syndicat Intercommunal pour la gestion du Stade Aristide-Bergès (SISAB). En mutualisant le foncier et les coûts d'entretien avec la commune de Le Versoud, Villard-Bonnot peut offrir à ses habitants un second complexe sportif (avec René-Bœuf) disposant de cours de tennis, d'un terrain de foot et d'un terrain de rugby. La participation 2023 s'élève à 51 000 €.

(\*) Citation empruntée à Pierre Rabhi, 1938-2021  
Essayiste, romancier, agriculteur, conférencier et écologiste français

#### Encourager l'éco-responsabilité et la durabilité

« C'est en initiant les plus petites actions que l'on amorce de grands changements »\*. Engagée dans une démarche éco-responsable, notamment depuis qu'elle concourt pour l'obtention d'une fleur au Label Villes et villages fleuris, Villard-Bonnot amorce son changement doucement mais sûrement.

Certaines actions sont plus modestes, mais ont le mérite d'exister. Ainsi, dans le budget 2023, retenons trois chiffres symboles de nouveauté :

- 8 500 €. Il s'agit d'une recette : celle de la vente sur le marché de l'occasion de l'ancienne balayeuse des services techniques. Plutôt que de jeter, recyclons !
- 7 750 €. Cette somme sera consacrée à l'achat de matériel électrique pour les équipes techniques. Exit les modèles thermiques !
- 30 000 €. Comme expliqué et réaffirmé lors du Plan de Sobriété Énergétique en novembre 2022, la Commune redouble d'effort pour passer l'éclairage public au 100 % LED.

#### L'actu

##### Connaissez-vous le label « Terre de jeux 2024 » ?

Lancé à l'occasion des Jeux Olympiques de l'an prochain, qui se tiendront à Paris, le Label s'articule autour des 3 axes suivants : Célébrer (faire vivre à tous les émotions des Jeux) ; Héritage (changer le quotidien des Français grâce au sport) ; Engagement (faire profiter au plus grand nombre de l'aventure olympique et paralympique).

La Commune souhaite, à travers ce label, aider l'émergence d'actions en faveur d'un développement du sport et de mettre en avant les atouts de son territoire. Elle bénéficiera d'une identité spécifique, de relais et d'outils de communication, visant à mettre en lumière ses actions tout en lui permettant de prendre part aux projets phares du Label.



# sur...

## Le budget d'investissement

Dépenses d'investissement, prévue pour l'année 2023 : 5 268 449 €

Comme chaque année, le Grand Format propose une sélection de thématiques, issues du budget communal d'investissement. Une façon de mettre en lumière les actions réalisées pour les habitants et le cadre de vie.

## Plan Local d'Urbanisme : la révision aura un coût

*Le Plan Local d'Urbanisme est un document stratégique et réglementaire qui cadre les grandes orientations d'aménagement et de développement de la commune.*

Le PLU précise dans le détail les évolutions induites par les dispositions réglementaires applicables et aux enjeux environnementaux. Il sert de référence à des documents écrits et graphiques décrivant les règles d'urbanisme et d'utilisation des sols de Villard-Bonnot.

Lors du Conseil municipal du 28 février, la Municipalité a voté à l'unanimité la révision générale du PLU. À l'issue d'une consultation, c'est le bureau d'études Atelier 2 qui a été retenu et missionné. Ainsi, le projet dans sa globalité est estimé à 78 562,50 €. Il devrait s'étendre sur plusieurs années. Aussi, **pour l'année 2023, 40 000 € ont été inscrits au budget.**

Vous souhaitez prendre part à la révision du PLU ?

**Rendez-vous à la page 4, on vous explique tout !**

## L'avenue Robert-Huant : financer le projet majeur de 2023

*L'avenue Robert-Huant représente sans conteste l'un des chantiers les plus importants de l'année. Le projet a, d'ailleurs, largement été présenté dans les numéros précédents du VB Infos.*

Que pouvons-nous en dire pour son financement, au titre de l'année en cours ? Voté en mars, **le budget prévoit un montant de 764 090 €.** Cette somme permet la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux secs et du réseau d'eaux pluviales, par les équipes de la Communauté de communes Le Grésivaudan.



## Logement : poursuite des améliorations des logements sociaux communaux

**Villard-Bonnot possède 3 immeubles de logements sociaux : La Citadelle (rue de la Pépinière), Le Grésivaudan (av. Aristide-Berges) et Le Marais (rue Henri-Barbusse).**

Régulièrement, des travaux sont entrepris pour garder ce parc immobilier en bon état, et, quand cela est possible, améliorer le confort de ses occupants ainsi que la consommation énergétique des bâtiments. En 2021, les chaudières des immeubles Grésivaudan et Marrais ont été changés. En 2023, les travaux se poursuivront avec le changement des portes palières, des volets roulants (zone salon) et la mise en conformité de l'électricité.

**Enveloppe attribuée : 224 636 €.**

## L'actu

**Le gymnase Jean-Jaurès est ouvert au public depuis le 6 mars !**

Les entreprises ont été particulièrement actives sur ce premier trimestre pour respecter la date de livraison. Néanmoins leurs commandes auprès des fournisseurs ont parfois été incomplètes, raison pour laquelle certaines plaques sur les murs à l'intérieur du gymnase n'ont pas pu être posées. Le contexte actuel (reprise de l'activité difficile après la période Covid, guerre en Ukraine, très forte activité BTP...) en est toujours la cause. De même, les surcoûts sur le prix de l'acier les ont obligés à regrouper des commandes. Les séparations grillagées des rangements n'ont pas pu être posées pour le moment. Il reste donc encore des finitions et des petits travaux à terminer pour fin mars. Pour autant, le gymnase est opérationnel et les activités sportives ont pu commencer. Les usagers bénéficient d'ores et déjà d'un meilleur confort, il en sera de même cet été avec, entre autres, une meilleure ventilation naturelle. La consommation théorique est estimée à 95 kWh EP/m<sup>2</sup> alors qu'elle était de 218 kWh EP/m<sup>2</sup> avant travaux, une épaisseur importante d'isolant est présente en toiture et dans les murs. Par ailleurs, tous les éclairages sont désormais à led.



# Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère



Les digues de l'Isère sont souvent source de questionnement : aménagements, entretien, sécurité... Bien qu'elles soient situées sur le territoire communal de Villard-Bonnot, les digues n'appartiennent pas et ne relèvent pas de la compétence de la Collectivité.



Alors, qui s'en occupe ?  
Le SYMBHI !

**Le Symbhi est un établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières du bassin versant de l'Isère.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, il compte 11 collectivités membres, représentées par 33 élus siégeant au conseil syndical. Ce dernier décide des actions à mener, des financements à mobiliser et des règles de gestion du syndicat. Le Symbhi est au service des collectivités territoriales et des habitants. Il a pour missions l'aménagement intégré des rivières Isère, Drac et Romanche, mais aussi la gestion quotidienne des cours d'eau, de leurs affluents et de leurs ouvrages. L'objectif du SYMBHI est double : protéger les personnes et les biens contre les inondations ; Préserver, restaurer et mettre en valeur la rivière et les milieux aquatiques associés.

## SYMBHI gestionnaire de la compétence GEMAPI

La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) est une compétence qui incombait, jusqu'en 2021, aux Communautés de communes. Elle est désormais celle du Syndicat. Il a, à sa charge, la gestion pluriannuelle de restauration et d'entretien de la végétation des berges et digues ; la gestion des digues classées ; l'étude et la réalisation d'un projet de restauration morphologique d'une rivière et de prévention des inondations.

## Bon à savoir

**Les riverains** restent propriétaires de leurs parcelles situées en bordure de cours d'eau. Leurs droits et devoirs restent inchangés, notamment concernant le bon entretien de la végétation et le maintien du bon écoulement. L'intervention du SYMBHI sur des parcelles privées est possible pour des motifs d'urgence ou d'intérêt général mais doit être réglementairement autorisée.

**En cas d'urgence, qui intervient ?** Le Maire de la commune en tant que directeur des opérations de secours, assure le rôle de pilote de la gestion de crise y compris en matière d'inondation. Le Symbhi peut intervenir dans la limite de ses possibilités et de ses moyens, et notamment en s'appuyant sur son organisation d'astreinte 365 jours/an. En cas de désordre signalé par la Commune, et si cela relève de la compétence GEMAPI, le Symbhi fait réaliser les travaux d'urgence jugés nécessaires. Sans cela, le Syndicat peut apporter un conseil technique à l'acteur responsable des actions à mener. ●

**Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère**

9, rue Jean-Bocq,  
38022 Grenoble - Cedex CS41096

☎ 04 76 00 33 93

@ contact@symbhi.fr

🌐 www.symbhi.fr

inf!

**Vous êtes  
propriétaire riverain  
d'un cours d'eau ?**  
Soyez bien informé...





[ Commerce ]

# L'esperluette

## l'envie de créer le lien social au sein de la communauté

Sur le Boulevard de la Libération, le n° 20 héberge un nouveau commerce. Depuis octobre 2022, Marjorie Bugnazet, Villardienne, propose aux habitants un nouveau concept sur la Commune. En poussant la porte de L'Esperluette, deux univers s'offrent à vous. Laissez-vous guider !

### Produits locaux & salon de thé

Derrière le nom « Esperluette », il y a l'idée d'allier deux envies de la part de Marjorie, la propriétaire des lieux. Dans un espace chaleureux et moderne, la jeune femme accueille les visiteurs avec plaisir pour faire découvrir des produits locaux : tisanes, cafés, thés, chocolats, confitures, terrines, biscuits... de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Selon les occasions, elle n'hésite pas à laisser libre cours à sa créativité pour préparer des bouquets ou des paniers garnis de mets gourmands. Ce que l'on sait moins, c'est que la petite boutique possède un second espace. Tout aussi convivial, il est cette fois-ci dédié à la détente : il s'agit d'un salon de thé. Ici, Marjorie fait déguster les cafés, thés, jus de fruits et sirops qu'elle propose à la vente. Elle développe également le concept « Ramène ta gourde », où parents/grands-parents et enfants se laissent tenter par une collation faite maison, par la propriétaire. « Lorsque j'ai ouvert l'Esperluette, je souhaitais vraiment proposer un lieu où l'on pouvait se retrouver, prendre le temps de discuter et passer un bon moment en famille ou entre amis, à Villard-Bonnot. Bref se poser, tout simplement ! », explique Marjorie.



### Au cœur du concept : la volonté de rapprocher les gens

Et finalement, lorsqu'on discute avec Marjorie, c'est ce désir qui l'anime : faire de L'esperluette un lieu vivant d'échange et de passage. Pour cela, la jeune femme propose régulièrement des ateliers de toutes sortes (création de cartes de vœux, initiation aux Amigurumi au crochet...), et s'entoure d'acteurs locaux. Rien de plus logique pour cette Villardienne : « J'habite Villard-Bonnot depuis 2005 et j'avais envie d'être présente pour la communauté et de créer du lien social. J'aime travailler avec d'autres commerçants et associations locales, lorsque c'est possible ! » Et il en résulte de belles expériences.

Ainsi, cet hiver, elle s'est associée avec Emmanuelle, fleuriste à l'Atelier Lamartine (ouvert à l'automne 2022, au 4 Boulevard de la Libération), pour animer une activité « Couronnes de Noël ». Mêlant fleurs et gourmandises, les décorations réalisées par les participants ne manquaient pas d'originalité ! Dans le même esprit, une séance « Fleurs de papier » s'est tenue le 1<sup>er</sup> avril, pour fêter le printemps, avec cette fois-ci Doris-et-Coqueliquots. Cette dernière est d'ailleurs bien connue des habitants, puisqu'elle participe régulièrement aux activités du Centre Socioculturel de Brignoud.

Et puis, certains micro-événements portés par Marjorie revêtent un caractère plus symbolique. Ainsi, elle a accueilli en octobre l'autrice locale Anne Peyremorte (Le Versoud), pour la sortie de son livre « Le pouvoir des bisous magiques ». Ce type d'événement se développe sur la Commune, puisqu'en 2021, Laëtitia, qui tient la boutique BébéBouille à Lancey, avait organisé une rencontre avec le collectif d'autrices Les P\*Nuts, pour leur livre à destination des enfants « C'est à moi ! Mon corps, mes choix »... collectif auquel appartient Marjorie ! Enfin, la jeune femme travaille actuellement à créer un atelier avec l'association « Jeune et Rose », qui accompagne les femmes touchées par un cancer du sein. ●



## INFOS COMMERCES

### L'Esperluette

→ 20, boulevard de la Libération

☎ 04 76 33 85 16

📱 @L'esperluette

### Atelier Lamartine

→ 4, boulevard de la Libération

☎ 04 56 17 97 58

www.atelier-lamartine.fr

### Doris Et Coquelicots (Doris DIARRA)

✉ dorissdd38@gmail.com

📱 @DorisEtCoquelicots

### BébéBouille

→ 52, avenue Aristide-Bergès

☎ 06 32 82 68 41

📱 BébéBouille et Cekikafé

### Anne Peyremorte (auteure illustratrice)

📱 @Anne Peyremorte

### Les P\*Nuts

📱 @Les PNuts

# Cyber harcèlement

## Comprendre, réagir et se faire aider

Le saviez-vous ? 20 % des 6/18 ans ont déjà été confrontés à une situation de cyberharcèlement\*. Face à ce constat, les actions de sensibilisation se multiplient. Ainsi, le 7 mars dernier, l'association « Les Amis de la Gendarmerie » – Comité Meylan – a organisé une conférence sur le cyber harcèlement, à l'espace Agora, sur la commune de Saint-Ismier. L'occasion de faire le point dans ce journal.

### Qu'est-ce que le cyber harcèlement ?

On parle de cyberharcèlement lorsqu'une ou plusieurs personnes utilisent les moyens de communication numériques pour porter atteinte à l'intégrité morale d'une personne, qui ne peut pas facilement se défendre seule, de manière délibérée et répétée dans le temps. Le cyberharcèlement se pratique via les téléphones portables, messageries instantanées, forums, tchats, jeux en ligne, courriers électroniques, réseaux sociaux, site de partage de photographies, blog, etc.

### Que faire en cas de cyber harcèlement ?

### Les formes du cyber harcèlement :

- intimidations, insultes, moqueries ou menaces en ligne, diffusion de rumeurs ;
- piratage de compte et/ou l'usurpation d'identité digitale, chantage à la webcam ;
- création d'un groupe, d'une page ou d'une discussion sur un réseau social à l'encontre d'une personne ;
- publication de photo ou vidéo embarrassante ou humiliante de la victime, le sexting non-consenti (contraction de « sex » et « texting » pour désigner l'échange de contenus à caractère sexuel) ou encore le revenge-porn ou pomodivulgateion.

### Un délit, puni par la Loi

Lorsque l'auteur est majeur et que la victime a plus de quinze ans, il risque jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 € d'amende. Si la victime a moins de quinze ans, alors la peine maximale est portée à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende.

Lorsque l'auteur est mineur, des règles spécifiques s'appliquent s'il a moins de 13 ans. S'il a plus de 13 ans et que la victime a plus de 15 ans alors la peine maximale est portée à 1 an de prison et 7 500 € d'amende. Si la victime a moins de 15 ans alors la peine est portée à 18 mois et 7 500 € d'amende. ●

Pour télécharger cette affiche, flashez ce QRcode



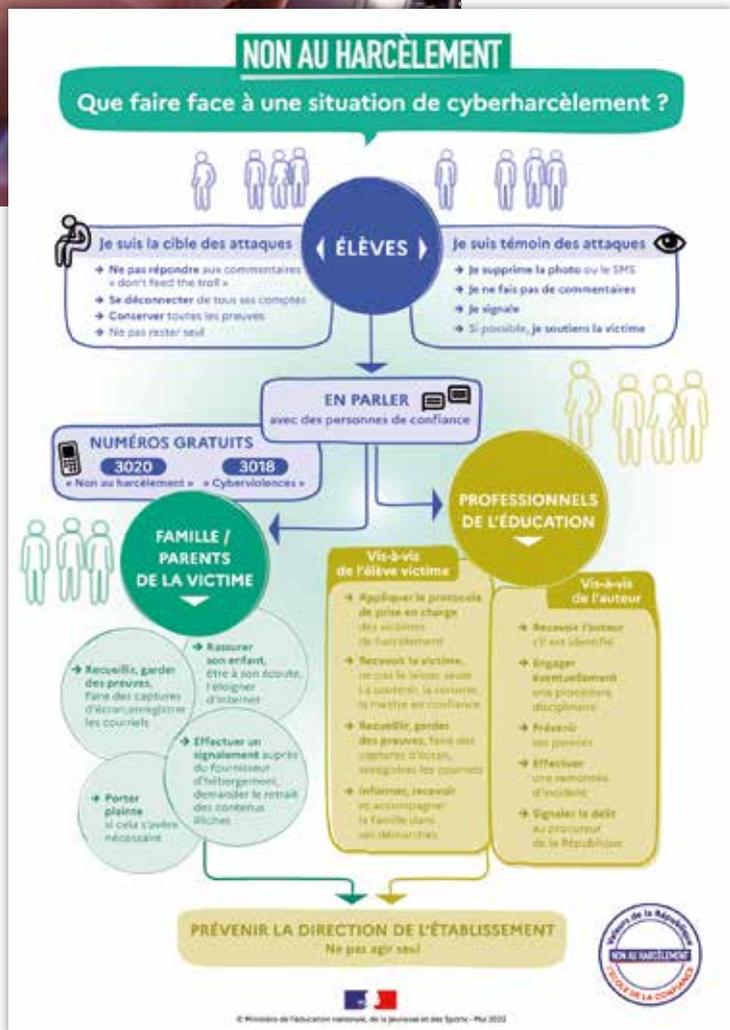
**1 appli :** l'**application 3018**, un nouveau point d'entrée pour signaler toute situation de cyberharcèlement et prise en charge rapide ! Tchat, questionnaire, fiches pratiques et possibilité de stockage des preuves. Disponible sur les plateformes habituelles iOS et Google Play.

**1 site de référence :** <https://e-enfance.org/>

**2 numéros d'aide :**

**n° 3020 « Non au harcèlement » :** numéro d'appel gratuit qui s'adresse aux élèves, aux familles et aux professionnels témoins ou victimes d'une situation de harcèlement entre élèves. Ouvert du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9 h à 20 h du lundi au vendredi et de 9 h à 18 h le samedi.

**n° 3018 « cyber violences » :** numéro vert national de prise en charge des victimes de cyberharcèlement à l'école. 100 % anonyme, gratuit et confidentiel, il prend en charge des milliers d'appels par an afin d'écouter, informer et conseiller ces publics, du lundi au samedi de 9 h à 20 h. Tiers de confiance des principaux réseaux sociaux, le 3018 peut obtenir le retrait de contenus illicites en ligne.



\* Source : Audirep/Association e-Enfance, juin 2021

# Les boîtes à livres

## Made in CMJ!

[ Jeunesse ]

Les boîtes à livres sont la petite nouveauté participative et solidaire de ce printemps, à Villard-Bonnot. Elles sont au nombre de trois et réparties sur le territoire de la Commune : à chaque bourg, sa caverne aux merveilles.

### Un projet solidaire & culturel pour les Villardiens

Les boîtes à livres fleurissent dans les communes du Grésivaudan. Villard-Bonnot ne fait pas exception. Il faut dire que le concept a de quoi séduire ! Comme l'explique Arnaud Bernard, 8<sup>ème</sup> adjoint au Maire en charge de la Culture et du Patrimoine : « *Le projet a été acté lors d'une Commission Citoyenneté, avant la crise sanitaire. Le principe de ces boîtes est très simple : on veut lire, on se sert. On veut donner une seconde vie à ses livres qui encombrant la maison, on les dépose !* » Ici, le livre est accessible à tous, anonyme et gratuit ! Très souvent, c'est l'occasion pour les utilisateurs de transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture, mais aussi de valoriser les échanges libres et – la Commune l'espère – de favoriser la participation citoyenne des habitants et le partage !

### Des boîtes décorées par le conseil municipal jeunes

La Municipalité a donc fait l'achat de trois boîtes à livres auprès de l'association Gres'y, pour un montant de 1800 €. Réalisées en bois, elles prennent la forme d'une cabane tout en hauteur. Pour la suite, c'est un travail d'équipe qui s'est opéré entre les services techniques de la ville et le Conseil Municipal Jeunes. Les jeunes élus ont, à l'occasion d'un atelier créatif du samedi matin, fait parler leur créativité et leur sens artistique en décorant les maisonnettes. Aucun doute possible : leur travail apporte une touche vivante et originale au décor urbain ! Ils étaient accompagnés de Myriam Simonazzi, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de la jeunesse, et de Sabine Larriu, conseillère municipale. Côté technique, les agents se sont assurés de protéger des intempéries le bois, en passant un imperméabilisant, avant de procéder à leur installation.

### Emplacement

Alors, où sont-elles ces boîtes à livres ? La première se trouve sur la place de la République, à Lancey. La seconde, sur le parvis de la Mairie (près des bancs). La troisième, enfin, est implantée sur la place Fredet, sous les arbres, à Brignoud.



### Comment ça marche ?

C'est simple : vous avez des livres dont vous ne voulez plus ? ou d'autres encore que vous souhaitez faire découvrir ? Déposez-les ! Vous avez envie d'en lire, de dénicher des trouvailles ? Prenez-en, c'est gratuit ! Le tout en bonne intelligence : les étagères ne sont pas à vider ni à remplir à outrance.

Des modérateurs bénévoles seront chargés de faire de temps en temps le point sur le contenu, pour éviter les publications de prosélytisme religieux ou politique, ou malsaines compte tenu de la mixité du public jeune et adultes. ●



# Nuit de la lecture 2023

Connaissez-vous l'événement « La Nuit de la lecture » ? Créé en 2017 par le ministère de la Culture, il rassemble les amoureux du livre et de la lecture à l'occasion de soirées thématiques, sur tout le territoire français. Cette année, la 7<sup>ème</sup> édition s'est déroulée du 19 au 22 janvier, avec la peur comme fil rouge.



**Frissons et frayeur à la médiathèque du Centre Socioculturel**

Des contes et albums pour enfants aux histoires fantastiques, des sagas de science-fiction dystopiques aux enquêtes policières, jusqu'aux récits et essais contemporains qui traitent de nos effrois intimes et collectifs face aux crises que nous traversons, le motif de la peur imprègne la littérature et nous invite à explorer toutes les formes de narration, tous les formats de lecture... en particulier la nuit ! À Villard-Bonnot, la médiathèque a donc profité de cette occasion pour mettre à l'honneur une sélection de livres, BD, album et DVD s'illustrant dans cette thématique

du 19 au 23 janvier. Toutefois, c'est bien la soirée du 20 janvier qui a cristallisé toutes les peurs ! Avec un programme aussi riche que varié, le public a pu faire des cheveux blancs : atelier de création de marque-pages, par Doris et Coquelicots, une représentation de théâtre Kamishibai, histoires contées par Sylvie, pour frémir, bondir et trembler, des ateliers d'écriture. Enfin, les lecteurs ont également pu échanger sur les lectures qui les ont marqués. À noter également, la participation de la Ludothèque, qui avait sélectionné avec soin les jeux les plus terrifiants. ●



**« Stop Déchet » revient le 13 mai !**

**info!**  
minute

*Stop Déchets est une toute jeune manifestation, pourtant, chaque année elle rassemble de plus en plus de participants. Organisée par le Centre Socioculturel de Brignoud et le Conseil Municipal Jeunes, elle a pour objectif de sensibiliser petits et grands au respect de l'environnement et nettoyer les espaces naturels de déchets lâchement abandonnés par leurs propriétaires.*

*Si les détails sont encore en cours de définition, la date de la 3<sup>ème</sup> édition de « Stop Déchet » est déjà connue : samedi 13 mai 2023, de 9 h à 12 h ! ●*



## L'UT4M se prépare

L'UT4M est un événement sportif qui n'est, aujourd'hui, plus nécessaire de présenter, tant il est populaire. Cette année, la course aura lieu du 20 au 23 juillet, et passera bien par Villard-Bonnot. Pour préparer une telle course, les organisateurs travaillent bien en amont la logistique. Ainsi, une réunion a-t-elle été organisée le 10 février dernier afin de recruter des bénévoles pour cet été. L'idée est d'avoir un maximum de personnes participant au fléchage de la course et permettre au besoin, de faire la circulation pour les sportifs. Dans cette formidable aventure, les sportifs auront le plaisir d'être accueilli par l'équipe de la Maison Bergès, qui tiendra le point de ravitaillement de Villard-Bonnot ! ●

## Centre Musical Accords

Quoi de neuf, du côté de l'école de musique ? En début d'année, les équipes du CMA ont déménagé dans leurs nouveaux locaux. En effet, comme nous l'avions évoqué dans le VB Infos n° 101, les anciens locaux de la CPAM sont désormais réhabilités et accueillent le

## Un début d'année très positif !

CM Accords. Une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, le Brass Band Accords a décroché le 1er Prix avec mention Très bien, lors du Championnat de France des Brass Bands (Division 2), les 28 et 29 janvier derniers. Félicitations ! ●



# Culture & Loisirs



## L'écho des Associations

### Bienvenue

## Cap sur la vie

Créée le 7 mai 2022, l'association Cap sur la Vie Née de la synergie de quatre amis, dont certains concernés par le cancer, qui ont envie de partager leurs connaissances et leurs passions pour soutenir ceux qui traversent la maladie et leurs aidants mais aussi avec des personnes en bonne santé intéressées par ces activités.

L'association a pour objectif d'aider à mieux vivre le cancer, ou à entretenir sa santé et propose une technique de réconciliation avec son passé. Elle a aussi pour vocation d'aider financièrement d'autres associations tournées vers les malades. Parmi les activités qu'elle propose, on compte les marches Guo Lin (sur inscription uniquement) au Marais de Montfort, des rencontres conviviales « bricolages créatifs » les premiers et derniers mardis di mois et des instants de relaxation/ psychanalyse. ●

☎ 06 10 91 00 77

✉ capsurlavie@orange.fr

📱 @cap sur la vie



## à NOTER

**Les prochaines collectes prévues cette année, au Gymnase Jean-Jaurès à Villard-Bonnot !**

**Jeudi 25 mai**  
de 16 h à 19 h 30

**Jeudi 24 août**  
de 9 h à 12 h 15 et de 16 h à 19 h 30

**Jeudi 2 novembre**  
de 9 h à 12 h 15 et de 16 h à 19 h 30





## MAISON BERGÈS VILLARD-BONNOT

# Quoi de neuf ?

### On bricole, on apprend, on découvre Les ateliers des vacances d'hiver



## On joue !

« Le Grésivaudan au fil de l'eau, au fil du temps », un jeu de plateau made in... chez nous !

Le service du Patrimoine culturel du Département de l'Isère, la Maison Bergès et l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Bâtie se sont rapprochés pour concevoir un jeu de plateau inédit, à mi-chemin entre nature et culture.

L'objectif : mieux comprendre le territoire et son évolution à travers l'histoire. Pourquoi le cours de l'Isère a-t-il été modifié ? Comment l'installation des papeteries a-t-elle influé sur les modes de vie ? Comment l'agriculture a-t-elle été transformée ?

Ce jeu collaboratif a été conçu par l'association « Histoire de... », à partir de témoignages recueillis auprès des habitants des communes de Villard-Bonnot, Le Versoud, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes.

Envie de découvrir « Le Grésivaudan au fil de l'eau, au fil du temps » ? Rendez-vous à l'Espace Naturel Sensible du Bois de la Bâtie et la Maison Bergès ! ●

**Et on visite, bien sûr !  
Suivez le guide !**

Tous les premiers dimanches du mois, le Musée Maison Bergès organise une visite guidée de la demeure familiale d'Aristide Bergès. C'est gratuit, n'hésitez pas à vous renseigner !

Le saviez-vous ? À l'occasion des vacances scolaires, l'équipe du Musée Maison Bergès a l'habitude de proposer des ateliers, des visites et des animations à l'attention d'un jeune public. Pour cela, elle a su s'entourer de partenaires compétents.

Ainsi pour les vacances d'hiver, la programmation a su attirer les curieux, les créatifs, les amoureux de la nature et ceux des sciences ! Quelques exemples : Elle et Cie proposait aux enfants, accompagnés de leurs parents, la fabrication de coffrets bien-être en bois, et, dans le cadre du Club Nature, des peintures créatives « Plumes et galets ». Pour ceux qui aiment les expériences, Sciences et Malice a organisé plusieurs ateliers : « OVI, objets volants identifiés » (Observations, défis et expériences pour comprendre comment animaux et machines flottent et avancent dans les airs) ; « Cartes mécaniques animées », un atelier où les enfants percent les secrets des roues dentées, courroies et poulies pour comprendre comment fonctionne ce dispositif.

## FOCUS

Le parc de la Maison Bergès se visite et s'explore ! On notera deux activités ludiques, à faire en famille. Le Parc héberge un éco-pâturage. Deux poneys profitent de la bonne herbe verte et du calme de la propriété. Ouka et Mickey aiment avoir de la visite, n'hésitez pas à leur rendre visite, aux horaires d'ouverture du musée !

Connaissez-vous le BirdLab ? Il s'agit d'une application-jeu gratuite permettant de collecter des informations pour mieux comprendre les comportements des oiseaux en hiver. Apportez votre contribution à une opération de sciences participatives et éclairez les scientifiques ! Les mangeoires installées dans le jardin du musée, dans le cadre du dispositif départemental « nature culture » qui encourage la biodiversité, n'attendent que vous. Il suffit de télécharger l'application avant de venir jouer. ●





# Carnaval

## Défiler pour sensibiliser au recyclage des vêtements

Samedi 18 mars, la ville organisait son traditionnel Carnaval. Le rendez-vous était fixé à 14 h, sur le parking du Stade Aristide-Bergès, à Lancey. C'est dans la joie et la bonne humeur que le cortège a déambulé de la rue Mozart jusqu'au boulevard de la Pologne pour finalement atteindre les services techniques.

C'est sur cette esplanade que Monsieur Carnaval - Emile de son petit nom - a tiré sa révérence au milieu des flammes.

Ce carnaval était placé sous le signe de l'écoresponsabilité : le Conseil Municipal Jeunes avait choisi la thématique « Recyclez vos vêtements ». Pour l'occasion, l'association Grés'y était venue expliquer son action et une grande collecte de vêtements constituait le fil rouge de la journée. Tout au long de l'événement, les animations musicales et festives ont donné le rythme : Batuka VI ont fait résonner les percussions dans les rues, les élèves de Crazy Mouw' assuraient des pauses hip-hop. Le goûter final a régalé tout le monde, en fin d'après-midi ! ●

*Crazy Mouw' en action*



*Adieu l'Emile...*

### enPHOTOS



*Collecte de vêtements par l'association Grés'y*



*Un joyeux cortège!*



*Les Batuka VI*



*Crazy Mouw'*



*Merci aux organisateurs*



## A vos Agendas!

**MAISON BERGÈS  
VILLARD-BONNOT****Exposition « Inspiration »****Dès le samedi 1<sup>er</sup> avril**

La compagnie Les Effets Papillon déploie ses créations de papier sous la verrière de la Maison Bergès à partir du 1<sup>er</sup> avril 2023. Le duo de créateurs formé par Angélique Cormier et Pierre-Adrien Théo travaille la musique, l'art numérique et l'origami pour donner vie à des installations originales. Inspiration est une installation suspendue qui se déplie et se replie dans l'air : les pliages de papier se font miroir de notre propre respiration. L'inspiration, c'est aussi la source de la création et de l'inventivité. Inspiration invite à la contemplation et à la respiration. ●

04 38 92 19 60 - [musees.isere.fr/musee/maison-berges](http://musees.isere.fr/musee/maison-berges) @MuséeMaisonBergès

Retrouvez les programmations



ARAGON

← Maison Bergès

Sous réserve des conditions sanitaires  
qui seront en vigueur durant cette période[espace]  
**ARAGON****Expositions****Une expo, 2 artistes****Du mercredi 22 mars au mercredi 26 avril**

SOVAN › « Maison chewing-gum »

MOO ART › « Les Mooziarfs arrivent sur Terre »

**Printemps des arts « d'une rive à l'autre »****Du samedi 30 avril au dimanche 7 mai**

Depuis 2017, Villard-Bonnot organise avec l'espace Aragon et Le Grésivaudan une manifestation culturelle nommée « Le Printemps des Arts ». À chacune de ses éditions, l'événement invite tous les artistes (amateurs et/ou professionnels) à s'inspirer du thème proposé et à créer une œuvre originale pour l'occasion. « Papeteries : Mémoire d'homme, mémoire de ville » (2017), « Au fil de l'eau » (2018), « Caps sur le pays des Songes » (2019), « Prenons de la hauteur... visons les sommets ! » (2022) Découvrez une nouvelle exposition, un voyage inédit dans l'univers exceptionnel d'artistes talentueux aux techniques très différentes les unes des autres !

Nouveau : cette année, le public est invité à élire son œuvre préférée, directement dans la salle d'expo !

04 76 71 22 51 - [www.espace-aragon.fr](http://www.espace-aragon.fr) -  Espace Aragon**Dans votre commune****Conseils municipaux****Mardi 9 mai 2023 / Mardi 27 juin 2023**A 18 h 30, salle du conseil, 1<sup>er</sup> étage de la Mairie**Commémoration du 8 mai****Lundi 8 mai**

Place de l'Eglise (Villard-Bonnot)

Place du 24 août (Brignoud)

Les horaires seront communiqués sur les supports de la Commune

**Collecte des encombrants****Jeudi 18 avril / Jeudi 8 juin**

Inscription obligatoire avant le mercredi 12 h.

(en précisant les objets déposés)

Les encombrants doivent être déposés la veille au soir devant les portails ou portes de garages. Pour les immeubles, les services techniques récupèrent vos encombrants devant les colonnes à déchets.

04 76 45 79 36 - [services.techniques@villard-bonnot.fr](mailto:services.techniques@villard-bonnot.fr)

Les informations annoncées ci-dessus peuvent être modifiées après impression du magazine.

Aussi, n'hésitez pas à consulter l'**application mobile** « Villard-Bonnot », le **site internet** [www.villard-bonnot.fr](http://www.villard-bonnot.fr), les **panneaux lumineux** de la ville ou encore contacter la Mairie par **téléphone** au 04 76 45 79 45



L'équipe  
« Ma voix, ma ville »



Le mois de Mars c'est le printemps !  
Le mois de Mars c'est aussi le vote du budget !  
Notre commune va bien et pourtant... cela se dégrade avec une forte diminution de l'autofinancement des investissements et une masse salariale absolument plus maîtrisée.  
Les revenus de nos centrales électriques sont en baisse en partie dû à la sécheresse... et l'autre partie ?  
Si tous les travaux qui permettent les économies et des actions écologiques sont repoussés, Que va t'il se passer ?  
La commune va nous coûter cher !  
Nous allons payer ces retards !  
Nous ne serons pas une commune exemplaire !  
Nous ne serons pas une commune qui participe à lutter contre le réchauffement climatique...  
Nous ne serons pas une commune respectueuse de ses citoyens !  
Nous pourrons faire des espaces publics mais nous ne cacherons pas longtemps leur inutilité et leur coût...  
Notre groupe s'exprime régulièrement pour dire qu'il faut agir vite, mais nous ne sommes pas toujours entendus...  
Encore une fois, notre ville au printemps verra fleurir les immeubles et le béton mais ne nous protégera pas contre le réchauffement climatique annoncé...  
Pensons tous à demain en agissant dès aujourd'hui. ●

[mavoixmaville@gmail.com](mailto:mavoixmaville@gmail.com) - Facebook : @mavoixmaville



L'équipe  
« De l'ambition  
pour Villard-Bonnot »



Découvrez au fil des actualités, les actions de vos élus, les hommes et les femmes de votre majorité municipale dans les pages de ce magazine informatif et utile, au service de tous.  
Nombreux sont les travaux menés par vos élus qui s'engagent au quotidien. Tous œuvrent et donnent de leur temps pour le bien vivre sur notre Commune.  
En réaffirmant ici notre engagement avec transparence avec vous, guidés uniquement par l'intérêt général envers tous les Villardiens, nous restons concentrés sur les opérations d'amélioration et les actions de solidarité auprès des habitants.  
Vous souhaitez plus d'information, participer ou rejoindre l'équipe ?  
Vous ne trouvez pas les réponses à vos questions en lisant ce magazine ou lors des présentations des réunions publiques ?  
Vous n'arrivez pas à utiliser l'application mobile de Villard-Bonnot sur votre smartphone pour suivre les actualités ?  
Des difficultés pour accéder au site internet ou à la page Facebook de la Ville de Villard-Bonnot ?  
Vos élu(e)s de la majorité, vos référents de votre quartier sont tous à votre écoute et à votre entière disposition pour vous expliquer le sens des actions et des réalisations pour le bien vivre sur Villard-Bonnot.  
En vous remerciant pour votre confiance.  
Fidèlement. ●

[patrickbeau.vb2020@orange.fr](mailto:patrickbeau.vb2020@orange.fr)  
[www.ambition-villard-bonnot-2020.fr](http://www.ambition-villard-bonnot-2020.fr)



## Vos élus

### Le Maire

**Patrick BEAU**, Maire de Villard-Bonnot

### Les adjoints

**Saliha ARRADA**, 1<sup>ère</sup> adjointe chargée du pôle solidarité, de la cohésion sociale, du handicap, de la jeunesse et du lien intergénérationnel  
**Frédéric CEVA**, 2<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme, de l'aménagement de la ville et des risques majeurs  
**Patricia BAGA**, 3<sup>ème</sup> adjointe chargée des finances, du commerce local et des associations  
**Hervé LENOIRE**, 4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, des infrastructures, du cadre de vie et du développement durable  
**Clara MONTEIL**, 5<sup>ème</sup> adjointe chargée du logement, de la relation aux seniors, au jumelage et de la promotion de la ville  
**Cyrille TINTILLIER**, 6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la tranquillité publique, de la vie de quartier et du parrainage avec le 7<sup>ème</sup> BCA  
**Myriam SIMONAZZI**, 7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'éducation et de l'enfance  
**Arnaud BERNARD**, 8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la citoyenneté, du développement économique, du patrimoine culturel et historique

### Les Conseillers délégués

**Bruno GONINET**, conseiller délégué aux questions relatives aux déplacements, à la transition énergétique, écologique et végétalisation de la ville  
**Pascal VALVERDE**, conseiller délégué aux questions relatives à l'emploi, à l'insertion, à la démocratie participative et référent sport  
**Julien CALLOUX**, conseiller délégué aux questions relatives à l'animation et à l'événementiel

### Les Conseillers de la majorité

Par ordre de tableau du Conseil municipal  
**Bernard BARACCO**, **Florence CLOITRE**,  
**Bruno VILOTITCH**, **Brigitte BALBO**,  
**Bernadette SORACE**, **Béatrice SOLLIER**,  
**Pascale LANGUILLE**, **Hervé DUBOUCHAUD**,  
**Joëlle CACCIATORE**, **Sabine LARRIU**,  
**Jérôme BIGLIA**

### Les Conseillers de la minorité

« Ma voix, ma ville, Villard-Bonnot »  
Par ordre de tableau du Conseil municipal  
**Gisèle MINASSIAN**, **Jean-Pierre MIOZZO**,  
**Denise DEDEBAT**, **Soraya BOUMECHACHE**,  
**Yann OROY**, **Jean-Claude TORRECILLAS**

Pour un rendez-vous avec un élu de la majorité, contactez le Secrétariat Général  
☎ 04 76 45 79 45  
✉ [secretariat@villard-bonnot.fr](mailto:secretariat@villard-bonnot.fr)



## Mairie

20, boulevard Jules-Ferry  
38190 Villard-Bonnot CDIS

www.villard-bonnot.fr

### Services administratifs

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)
- ☎ 04 76 45 79 45 - Fax : 04 76 71 66 42
- ✉ bienvenue@villard-bonnot.fr

### Etat Civil - Affaires Générales

- 🕒 Le samedi de 9h à 12h

### Services techniques

- 🕒 Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
- ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr

## Permanences des services

Sur rendez-vous uniquement

### Logement à Villard-Bonnot

- 🕒 Mercredi de 9h à 12h
- Vendredi de 13h30 à 16h30

### Scolaire

- 📞 **Accueil téléphonique** du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
- 📞 **Accueil physique** : du lundi au jeudi de 9h à 12h

### Périscolaire

- 📞 **Accueil téléphonique et physique** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 16h30)

### Vie associative

#### Salles communales et festivités

- 🕒 Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h
- ✉ associations@villard-bonnot.fr

### Urbanisme

- 📞 **Accueil téléphonique** du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30
- 📞 **Accueil physique** ☎ 04 76 45 79 45
- ✉ urbanisme@villard-bonnot.fr

## CONSEIL MUNICIPAL

Les séances du conseil municipal sont retransmises en direct sur Teams, via la page Facebook de la commune.

Vous souhaitez prendre connaissance des sujets débattus en Conseil municipal ? Tous les procès-verbaux sont accessibles en ligne ou sur l'application mobile.

- 🌐 www.villard-bonnot.fr/fr/comptes-rendus
- 📱 Tuile [ Ma Mairie ] » [ Procès-verbaux ]

**le dauphiné** isère

Correspondants locaux

- Michel Mancip @mancip.michel@outlook.fr
- Sophie Philippe @sophie.philippe17@gmail.com



## Pharmacies de garde

Pour avoir connaissance de la pharmacie de garde proche de son domicile, trois solutions à votre disposition

- ☎ 39 15
- 🌐 www.servigardes.fr
- 📱 Appli « Villard-Bonnot » Tuile [VB au quotidien]



**A FLASHER**  
pour localisation automatique  
(38190 Villard-Bonnot)



## Transports en commun



Gares de Lancey et de Brignoud

- ☎ 36 35

**SNCF voyages** (achat des billets « grandes lignes »)

- 🌐 www.oui.sncf

**SNCF TER** (achat des billets « régionaux »)

- 🌐 www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes

### Cars Région

- ☎ 04 26 16 38 38

- 🌐 www.carisere.auvergnerrhonealpes.fr

### La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



- ☎ 0 800 941 103

n°vert, service et appel gratuits

- 🌐 www.tougo.fr
- www.transportsdugresivaudan.fr

Horaires des bus disponibles en mairie

- ☎ 04 76 45 79 45

## Service des eaux du Grésivaudan

### Accueil au public

Zone Tire-Poix - Saint-Vincent-de-Merçuze

- 🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- ☎ 04 76 99 70 00
- ✉ servicedeseaux@le-gresivaudan.fr
- 🌐 www.le-gresivaudan.fr/eaux

## Déchets

### Encombrants :

inscription obligatoire jusqu'au mercredi

- ☎ 04 76 45 79 36
- du lundi au vendredi de 13h30 à 17h
- ✉ services.techniques@villard-bonnot.fr
- 📅 Calendrier 2023
- 13.04 ; 8.06 ; 14.09 ; 9.11

### Toutes les adresses des déchetteries...

- 🌐 www.le-gresivaudan.fr

### Déchets d'activités de soins

à risques infectieux

- 🌐 www.dastri.fr



## Etat Civil

### • NAISSANCES •

RATTANAKOSONH Ayden.....	27/12/2022
BARKET Miyaz.....	6/01/2023
MOREL PERDRIX Kenzo.....	10/01/2023
MOREL PERDRIX Siana.....	10/01/2023
BENVENUTI Diana.....	20/01/2023
SANCHEZ Ava.....	5/02/2023
STRIPPOLI Mani.....	6/02/2023
HEITZ Laura.....	17/02/2023
FARES Isaac.....	20/02/2023

### • DÉCÈS •

LAVIT D'HAUTEFORT Françoise, épouse CERANA.....	5/01/2023
MIGLIORETTI Suzanne, épouse DADDI... ..	9/01/2023
BIODU Nadine.....	15/01/2023
COQUET Frédérique.....	17/01/2023
CHIFFRE Yvette, épouse EHLER.....	22/01/2023
BOUDET Françoise.....	23/01/2023
RAMIREZ Marianne, ép. KOWALSKI.....	24/01/2023
BOUDIN Gérard.....	29/01/2023
MARION Yvette, épouse RODRIGUEZ.....	3/02/2023
LOUIS Jean-Marie.....	10/02/2023
BOIRIN Yves.....	13/02/2023
FRABONI Adèle, épouse PALACIOS.....	16/02/2023
CHAUVIN Marc.....	21/02/2023
KHANADANIAN Ohgda, ép. GOMEZ... ..	22/02/2023
GRATIER DE SAINT-LOUIS Jean-Claude.....	24/02/2023
PICAMIL Yves.....	25/02/2023
DOULAT Blanche, épouse MATHIEU.....	1/03/2023
ACHARD Guy.....	4/03/2023

Les listes d'état civil sont publiques. Si vous ne souhaitez pas que votre nom (ou celui de vos proches) apparaisse dans le journal, merci de nous en faire part.

- ✉ com@villard-bonnot.fr

## Permanences en Mairie

### Jérémie Iordanoff

Député de la 5<sup>ème</sup> circonscription de l'Isère

Membre de la Commission des lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République (secrétaire)

- ✉ jeremie.iordanoff@assemblee-nationale.fr

### Permanence juridique en Mairie

Destinée exclusivement aux habitants de la commune et uniquement sur rendez-vous.

- 🕒 Le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois
- ☎ 04 76 45 79 45

### AGI (Association Intermédiaire du Grésivaudan)

Association Intermédiaire du Grésivaudan.

M<sup>me</sup> Nina Catalano

- 🕒 Le mercredi de 9h à 11h, sur rendez-vous
- ☎ 04 76 77 76 77

### SDH (Société Dauphinoise pour l'Habitat)

M<sup>me</sup> Myriam Koudlanski

- 📍 Mairie de Villard-Bonnot
- 🕒 Le mercredi de 14h à 15h

